Lettre administrative.

Numéro d'inventaire : 1979.22391
Auteur(s) : Louis de Fontanes
Type de document : texte ou document administratif
Éditeur : non renseigné (Paris)
Période de création : 1er quart 19e siècle
Date de création : 1813
Description : Papier à en-tête: "Le Sénateur Grand-Maître de l'Université Impériale" et indications de division administrative. Les lignes ont été tracées au crayon.
Mesures : hauteur : 295 mm ; largeur : 205 mm
Notes : Lettre adressée au préfet du département du Rhône. Elle fait fait référence à l'ampliation (la copie) d'un arrêté par lequel sont nommés des élèves boursiers pour la ville de Lyon au lycée de Besançon, arrêté qui lui est également adressé. Ledit arrêté sera porté à la connaissance du maire de Lyon. La lettre est datée du 31 août 1813. En haut à droite, d'une autre main, on lit: "8 septembre accusé réception dudit arrêté. Copie faite au maire de Lyon."
Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.
Filière : non précisée
Niveau : non précisée
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 1

Université.

1re Division.
Bureau des Lycées

Réponse à la lettre du

Enregistrée à l'arrivée, n.°

au départ, n.° 2493

Rappeler la date de la lettre et l'indication du bureau.

Objet de la lettre.

Paris le 31 Août 1813.

8. 7bre année Réception.
Duplicata adressé Copie au Maire de Lyon

Le Sénateur, Grand-Maître
de l'Université Impériale,

A Monsieur le Préfet du département du Rhône. &c.

Monsieur le Préfet, j'ai l'honneur de vous adresser ampliation de mon arrêté du 21 de ce mois par lequel j'ai nommé du Sieur Bourrier pour la Ville de Lyon au Lycée de Besançon.

Je vous prie de donner connaissance de cet arrêté à M. le Maire de Lyon. Aux termes du Décret du 21 Mai 1811 cet arrêté doit être inscrit sur le registre des délibérations du Conseil Municipal.

Recevez Monsieur le Préfet l'assurance de ma haute considération.

Fontanes

g.d maître. Cte de Fontanes.